



Maison et récupération des biens personnels

Par **renate prechtl**, le **06/03/2009** à **15:36**

Bonjour,

Je viens de me séparer de mon partenaire qui a gardé la maison (décision juridique)avec mon fils. Sachant que je suis toujours propriétaire de cette maison , je voudrais savoir si je peux lui demander un loyé et à quelle hauteur et fixé par qui? Je voudrais également savoir si je peux récupérer des meubles dans cette maison qui sont à moi. Me faut-il une décision juridique pour celà?

A mon ex-partenaire aussi le droit de faire habiter son amant dans ma maison sans me consulter?

Ma dernière question serait: Ai j'ai le droit de visite de ma maison pour m'informer de l'état pour qu'on puisse là vendre? Me faut-il également une décision juridique pour celà?

Merci bien d'avance

Cordialement

R. Prechtl